

La République en marche (LREM) du président de la République Emmanuel Macron largement en tête au premier tour des élections législatives françaises

Corinne Deloy

Résultats
1er tour

La République en marche (LREM), parti du nouveau président de la République Emmanuel Macron et dirigé par Catherine Barbaroux, est arrivée largement en tête du 1er tour des élections législatives le 11 juin en France avec 28,21% des suffrages. Son allié du Mouvement démocrate (MoDem), présidé par le ministre de la Justice François Bayrou, a obtenu 4,11% des voix. LREM a devancé les Républicains (LR), conduits par Bernard Accoyer, qui ont recueilli 15,77% des suffrages. Leurs partenaires de l'Union des démocrates et indépendants (UDI), parti centriste dirigé par Jean-Christophe Lagarde, ont remporté 3,03% des voix. « Emmanuel Macron et son mouvement suivent une stratégie de domination hégémonique. Je ne pense pas que ce soit sain pour le débat démocratique pour les 5 années à venir » avait répété François Baroin, chef de file LR pour ce scrutin législatif, durant la campagne électorale. Il n'a pas été entendu.

Le Front national (FN), parti populiste dirigé par Marine Le Pen, est arrivé en 3e position et a perdu tout espoir de devenir le principal parti d'opposition à Emmanuel Macron. Il a recueilli 13,2% des suffrages. La France insoumise (FI), conduite par Jean-Luc Mélenchon, a pris la 4e place avec 11,02% des voix. Les deux dirigeants populistes ne sont pas parvenus à amener leurs partis respectifs à réaliser un résultat aussi élevé que celui qu'ils avaient chacun atteint lors du 1er tour de l'élection présidentielle le 23 avril dernier (respectivement 21,53% et 19,64% des suffrages).

Le Parti socialiste (PS), dirigé par Jean-Christophe Cambadélis, connaît une défaite totale. Le PS, qui,

en 2012, régnait en maître sur la vie politique française (présidence de la République, majorité au parlement, dans les régions, les départements et les municipalités), a recueilli 7,44% des suffrages. Son avenir est très compromis.

La très faible participation constitue l'autre fait notable du 1er tour des élections législatives du 11 juin : moins de la moitié des électeurs (48,71%, - 8,51 points par rapport au 1er tour des élections législatives des 10 et 17 juin 2012) se sont rendus aux urnes, soit le taux de participation le plus faible depuis les débuts de la Ve République en 1958, et plus largement de toute l'histoire du pays.

Résultats du 1er tour des élections législatives du 11 juin 2017 en France

Participation : 48,71%

Partis politiques	Nombre de voix obtenues	Pourcentage des suffrages recueillis
Extrême gauche	175 387	0,77
Parti communiste (PCF)	615 503	2,72
La France insoumise (FI)	2 497 661	11,02
Parti socialiste (PS)	1 685 773	7,44
Parti radical de gauche (PRG)	106 287	0,47
Divers gauche	362 328	1,60
La République en marche (LREM)	6 390 797	28,21
Mouvement démocrate (MoDem)	932 229	4,11
Union des démocrates et indépendants (UDI)	687 219	3,03
Les Républicains (LR)	3 573 366	15,77
Divers droite	625 395	2,76
Debout la France (DLF)	265 433	1,17
Front national (FN)	2 990 592	13,20
Extrême droite	68 319	0,30
Ecologistes	973 739	4,30
Régionalistes	204 078	0,90
Autres	500 458	2,21

Source : ministère français de l'intérieur <http://elections.interieur.gouv.fr/legislatives-2017/FE.html>

Une fois de plus, la logique institutionnelle a été respectée et les Français ont confirmé lors de ce 1er tour des élections législatives leur vote du scrutin présidentiel en offrant au nouveau chef de l'État la majorité dont il a besoin pour gouverner. On s'attendait à une vague jaune (la couleur de LREM), cela a été un véritable tsunami. Les électeurs ont très largement accordé leurs suffrages à des candidats encore inconnus du grand public il y a quelques semaines (on rappellera que 40% des députés sortants ne se représentaient pas) et ont poussé vers la sortie de nombreux ténors de la vie politique. Les personnalités de gauche, au pouvoir ces 5 dernières années, ont été les plus nombreuses à être victimes de ce que l'on appelle désormais le « déagisme » (rejet des professionnels de la politique) et sont éliminés dès le 1er tour : le dirigeant du PS Jean-Christophe Cambadélis ; le candidat malheureux du PS à

l'élection présidentielle des 23 avril et 7 mai dernier (6,35% des suffrages) Benoît Hamon ; les anciens ministres socialistes Matthias Fekl (2014-2017) et Aurélie Filippetti (2012-2014) ou écologistes Emmanuelle Cosse (2016-2017) et Cécile Duflot (2012-2014) mais aussi l'ancien conseiller spécial du président de la République Nicolas Sarkozy (2007-2012) Henri Guaino (LR), député sortant. Beaucoup devraient suivre lors du 2e tour le 18 juin prochain.

En effet, le positionnement au centre de La République en marche (LREM) lui donne de larges réserves de voix. Lors du 2e tour, ses candidats devraient ainsi pouvoir bénéficier des reports de voix des sympathisants de la gauche lorsqu'ils sont opposés à des candidats de droite et des reports de voix des proches de la droite lorsqu'ils sont opposés à des candidats de gauche.

Le succès au 1er tour des élections législatives de LREM, parti politique créé il y a tout juste un an, est indéniable même si celui-ci doit être relativisé compte tenu de la faiblesse de la participation, marque de fatigue électorale, sentiment de nombreux Français que tout se joue à l'élection présidentielle mais également signe d'une profonde division de la société française (on rappellera qu'un électeur sur deux – 49,99% – a voté pour un candidat populiste lors du 1er tour du scrutin présidentiel du 23 avril dernier). Cette victoire doit beaucoup au talent des forces regroupées autour d'Emmanuel Macron mais elle s'explique également par la faiblesse de leurs adversaires, et notamment

des partis politiques, de droite comme de gauche, qui ont dominé la vie politique française au cours des dernières décennies.

Même si un certain rééquilibrage pourrait avoir lieu lors du 2e tour de scrutin, LREM devrait remporter la majorité absolue à l'Assemblée nationale, chambre basse du parlement français, le 18 juin prochain et disposer de la majorité nécessaire pour mettre en œuvre son programme et faire passer ses réformes.

Seuls 4 députés ont été élus dès le 1er tour sur 577 sièges.

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :
www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.